

Libre
opinion

Et si le salut de l'Europe passait par les villes ?

Crises financières, gestion des flux migratoires, Brexit : ces dix dernières années ont été ponctuées par des événements qui ont profondément exacerbé les tensions entre les États membres de l'Union Européenne. Dans ce contexte de frictions entre les gouvernements nationaux, d'autres acteurs émergent afin de prolonger la coopération européenne à différents niveaux de l'action publique.

C'est le cas, en particulier, des villes qui, détachées des contingences nationales, renforcent leur coopération au travers de mécanismes concrets, dans un objectif de rayonnement territorial et de diffusion des bonnes pratiques. Les dispositifs de structuration de cette coopération sont de plus en plus nombreux et s'inscrivent en relation étroite avec les institutions européennes.

Il peut en effet s'agir d'un partenariat approfondi avec ces institutions, comme pour le réseau Eurocities, qu'impulse la coopération parmi les grandes villes européennes, ou le Conseil des communes et régions d'Europe, qui réalise un travail d'expertise et d'influence dans les politiques publiques européennes, en tant que représentant de 100 000 collectivités fédérées au sein de 60 associations nationales.

Mais souvent ce sont les programmes européens eux-mêmes qui encouragent le développement de ces réseaux de villes, avec une dimension sectorielle forte. C'est le cas notamment de la Convention des maires pour le climat et l'énergie, ou du programme Urbact, dédié au développement urbain durable, auquel la Ville de Reims a participé lors de sa deuxième programmation.

Et c'est ainsi que les réseaux de villes constituent un échelon pertinent de l'action publique européenne, en ce qu'ils permettent de contourner les blocages de la coopération intergouvernementale. Ils sont, en un sens, une nouvelle forme de décentralisation qui s'exprime au niveau européen, avec le soutien des institutions concernées.

Le projet Speed Up, dont la Ville de Reims est partenaire aux côtés notamment de Varsovie, Florence, ou Séville, en est le parfait exemple. Soutenu par le programme européen INTERREG, il a permis la collaboration entre acteurs publics et privés du monde de la recherche et de l'innovation, afin d'accompagner et de soutenir les incubateurs et pépinières d'entreprises, créatrices d'emplois. Autrement dit, la coopération européenne entre les villes ne donne pas seulement à ces dernières plus de moyens financiers pour mettre en œuvre leur politique, elle permet également de rapprocher ces politiques au plus près des territoires et des citoyens.

Par **Lorenzo Kihlgren**,
Urban Flag,
et **Dimitri Oudin**,
**Mouvement
européen Marne**